



REPUBLIQUE
FRANCAISE

N°	10	30 .04	26
----	----	--------	----

Département de l'Aube

Arrondissement de
Bar-sur-Aube

Communauté de
Communes de la
Région de Bar sur
Aube

Nombre de
membres dont le
conseil doit être
composé : 51
Nombre de
conseillers en
exercice : 51

Date de
convocation :
17 avril 2026

DELIBERATION

CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-six, le trente avril à dix-neuf heures,
les Membres du Conseil de communauté, se sont réunis dans le lieu
habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le 17/04/2026
conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général
des Collectivités Territoriales.

Présidence : Philippe BORDE, président.

Étaient présents : ANTOINE Fabrice, AUBRY Michel,
BARBIEUX Philippe, BEAUPIED Laurent, BINON Gabriel,
BOCQUET Evelyne, BORDE Philippe, BOUR Patrice, BOUSSEL
Eric, BREVOT Benoît, CAILLET Laurence, COCHARD Elodie,
COLLINET-VOYARD Christine, DANGIN Anita, DE AMARAL
Kévin, DECHANET Marie-José, DESHOULLES Jacky, ERARD
Carine, ERARD Claudine, FOURRIER Sébastien, GAGNANT
Thomas, GENTILHOMME Quentin, GEOFFROY Mikaël,
HACKEL Claude, HUBAIL Claudine, JOBERT Didier,
LEBOUCHER David, LEGER Walter, LEMOINE Pascal, MARY
Patrick, MONNE Carmen, NOBLOT Christophe, PINTO Hugo,
PIOT Bernard, RENARD Régis, RONDELET Guillaume,
ROUSSEL Véronique, SLANGEN Eric, TAPPREST Vanessa,
VAIRELLES Virginie, VARENNES Fabien, VERGEOT Denis,
WOJTYNA Lucienne

Mandat de procuration : BOURLIER Brigitte pouvoir donné à COLLINET-VOYARD Christine,
MAITRE Pierre-Frédéric pouvoir donné à GEOFFROY Mikaël, SCHREINER Jean-Baptiste pouvoir
donné à ERARD Claudine, YOT Olivier pouvoir donné à BEAUPIED Laurent

Absents : DANISKAN Serkan, HENQUINBRANT Olivier, LELUBRE David, PROVIN Emmanuel

Secrétaire de séance : Monsieur LEGER Walter

Membres présents.....43
Absents ayant donné mandat de procuration.....4
Absents.....4
Votants.....47

10) AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET ACTIVITES ECONOMIQUES

Pour : 47	Contre : 0	Abstention : 0	Non participant : 0
	aucun	aucun	aucun

Rapporteur : Monsieur Benoit BREVOT, Vice-Président

Considérant que les résultats 2025 font apparaître :

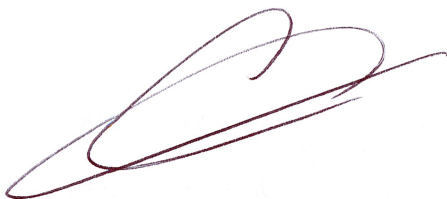
- un excédent d'investissement de 2 575 984.99 €
- des restes à réaliser de 0.00 €
- un excédent de fonctionnement de 572 811.40 €

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité, **AFFECTE** comme suit ledit excédent :

- Excédent reporté section de fonctionnement 572 811.40 € (RF C/002)
- Excédent reporté section d'investissement 2 575 984.99 € (RI C/001)

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

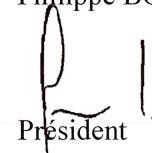
Secrétaire de séance,



Monsieur LEGER Walter

Pour extrait conforme,
Affiché le 4 mai 2026

Philippe BORDE,



Président

